

PROJET RÉFÉRENT

Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la mise en place d'une stratégie immobilière pour Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Cerema assiste la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT), dans l'Aisne, dans la réalisation de **diagnostics sur ses bâtiments** et dans la **construction d'une stratégie immobilière** visant à limiter les dépenses énergétiques dans le contexte de mise en œuvre du dispositif éco-énergie tertiaire.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry est une collectivité créée en 2017, regroupant 87 communes et comptant 55 000 habitants environ, produit de la fusion de trois communautés de communes et d'une grande part d'une quatrième, formant ainsi le quart sud-est de la région Hauts-de-France.

La CARCT, à la tête d'un patrimoine immobilier hétéroclite, a sollicité le Cerema pour l'accompagner dans sa volonté de réduction des consommations de celui-ci, en l'aidant dans l'élaboration d'un cahier des charges visant à diagnostiquer ses bâtiments afin d'en limiter les dépenses énergétiques.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Dans le but d'élaborer un **plan pluri-annuel d'actions** cohérent, qui réponde aux enjeux en termes de réduction des consommations mais sans perdre de vue les enjeux d'usages, le Cerema a proposé de **bâtir le cadre d'intervention du prestataire privé** de manière à disposer d'audits traitant avec précision des questions de structure, d'enveloppe, de réglages et d'usage des bâtiments.

CONTACT



relation-clients-hautsdefrance@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Gestion de patrimoines immobiliers

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Gérer votre patrimoine immobilier en maîtrisant vos consommations énergétiques
- Réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires

Dans un premier temps, le Cerema, en lien avec la collectivité et suite à des **visites de bâtiments ciblés**, a établi la **liste des bâtiments à auditer**. En parallèle, la méthodologie précisant les données à recueillir et la forme de la restitution ont été décrites dans un **cahier des charges permettant la mise en concurrence des bureaux d'études**.

Le Cerema a ensuite **analysé les offres** reçues, notées celles-ci dans le respect du règlement de la consultation et en a proposé le **classement devant le commission d'attribution des marchés** de la collectivité. Afin de s'assurer que le prestataire remplit sa mission selon les attentes de la collectivité, le Cerema l'a accompagné dans **trois visites** et a **analysé l'ensemble des rapports d'audits**.

Enfin, sur ces bases, et toujours en lien avec les services de la collectivité, le Cerema définira une **stratégie d'action** et un **plan pluriannuel d'actions hiérarchisées**.

En parallèle, le Cerema assure **une veille sur les subventions mobilisables** par la collectivité et a proposé de **diffuser la méthodologie employée** auprès des communes membres de la CARCT. Elle apportera également **des conseils sur les outils de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)** adaptés à son patrimoine et à déployer par la CARCT.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Communauté d'agglomération de la région de
Château-Thierry

Direction du Cerema Hauts-de-France
Christophe HUET - Chargé d'études en GPI
Lucile BAVAY - Responsable d'études en GPI

LE CALENDRIER

Juillet 2022 – Décembre 2023

CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ✓ Assistance éco énergie pour la commune de Baguer-Pican
- ✓ Étude d'opportunité pour la rénovation d'un groupe scolaire de la Commune de Genlis